

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**C.A.P. SECTEUR A :  
SECONDAIRE - SOINS PERSONNELS -  
SANITAIRE ET SOCIAL - ARTS APPLIQUES**

Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle  
Durée : 1 heure

Coefficient : 1

page 1/1

**CORRIGE - BAREME**

- Question 1 - Règlement intérieur 5,5 points**
- 1.1 - Normes 0,5 point
- 1.2 - ~~Non~~, pas obligatoire si moins de 20 salariés. 1 point  
*0,5 pt* *0,5 pt*
- 1.3 - Le 1er février 1998 0,5 point
- 1.4 - Comité d'entreprise 0,5 point  
CHSCT 0,5 point
- 1.5 - Consignes de sécurité :
- Port de chaussures 0,5 point
  - Port de lunettes 0,5 point
  - Port de vêtements spéciaux 0,5 point
  - Interdit d'utiliser appareils transport d'objets 0,5 point
  - Incendie utiliser itinéraires, issues de secours 0,5 point
- Question 2 - Appareil respiratoire 7,5 points**
- 2 - Schéma : 7 noms d'organes 0,5 point x 7 = 3,5 points  
(- 1 point si orthographe non respectée)
- 2.2 - Gaz pourcentage augmente : dioxyde de carbone 1 point
- 2.3 - Gaz pourcentage diminue : dioxygène 1 point
- 2.4 - Au niveau des poumons, le sang abandonne le dioxyde de carbone 1 point  
et se charge du dioxygène 1 point
- Question 3 :**
- Constat amiable 3 points
- Pas d'erreur = 3 points
  - Enlever 0,5 point par erreur, 6 erreurs = 0 points
- Question 4 :**
- Eviter le bruit dans l'appartement 4 points  
(1 point par solution trouvée)
- Baisser le son des appareils : télé, chaîne hi-fi...
  - Marcher en chaussons
  - Pose de patins sous les meubles
  - Pose d'une moquette, de tapis
  - Parler à voix basse.